

Projet de création d'une chaîne de captage, transport, liquéfaction et chargement de navires de CO₂

Concertation préalable du 24 mars au 20 juin 2025

Concertation garantie par



CAHIER D'ACTEUR N°8 – 20/06/2025

Mouvement
des Entreprises
de France
Auvergne-Rhône-Alpes



Le point de vue du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes

Rhône Décarbonation, un projet innovant et exemplaire

Le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes est le premier réseau régional au service de l'entreprise et de l'esprit d'entreprendre. Grâce à son réseau composé de 11 MEDEF territoriaux et de 26 branches professionnelles, il accompagne, représente et forme les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, dans leur(s) transformation(s) au service d'une croissance responsable.

Contact :

MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes
60 avenue Jean Mermoz - 69008 Lyon
T +33 04 78 77 06 60
<https://medef-aura.fr/fr/>

Atteindre la **neutralité carbone à l'horizon 2050** est une priorité ; c'est un objectif fixé par la loi et partagé par tous.

C'est un **défi colossal** qui ne pourra être relevé qu'en jouant sur différents leviers : sobriété et efficacité énergétiques, développement massif des énergies renouvelables et important recours à l'énergie nucléaire, évolutions technologiques permettant de limiter et de traiter les rejets de CO₂... etc.

Le monde économique d'Auvergne-Rhône-Alpes - par la voix du MEDEF mais aussi des CCI et de la CPME - n'a de cesse de souligner l'importance de ce défi, comme il l'a fait récemment lors du Débat public sur le projet d'une paire d'EPR2 dans la Plaine de l'Ain.

Dans ce contexte, **le projet Rhône Décarbonation** - qui consiste à créer une importante chaîne de captage, de transport, de liquéfaction et de chargement de navires de CO₂ le long de la vallée du Rhône jusqu'à la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer – **apparaît comme une initiative des plus pertinentes, qui concilie enjeux économiques et enjeux environnementaux et qui doit donc être soutenue.**

Un projet exemplaire à plus d'un titre

Le MEDEF et le monde économique d'Auvergne-Rhône-Alpes estime que Rhône Décarbonation est un projet exemplaire, et ce pour plusieurs raisons :

- Tout d'abord, il va participer à la **décarbonation de l'économie** qui est une priorité majeure de l'Europe et de la France.
- Sans parler des innovations que Vicat développera sur son site de Montalieu pour la production proprement dite de matériaux cimentaires, **Rhône Décarbonation est innovant par les technologies de capture du CO2 qu'il va mettre en œuvre**. L'amélioration significative de l'efficacité énergétique des procédés de production du ciment est à souligner.
- Le projet Rhône Décarbonation, pour le transport du CO2, s'appuie essentiellement sur une **infrastructure existante**. Il va opportunément permettre la valorisation d'un pipeline autrefois utilisé pour le transport d'hydrocarbures.
- Le projet Rhône décarbonation s'inscrit dès le départ à un échelon industriel permettant de **réduire massivement les émissions de CO2 dans l'atmosphère** (1,4 million de tonnes de CO2 par an).
- Rhône Décarbonation est un projet qui répond parfaitement aux différentes **exigences réglementaires**, nationales et internationales, notamment en matière de stockage géologique sous-marin du CO2.
- De fait, Rhône Décarbonation va permettre de continuer à produire du ciment localement, avec tous les emplois que représentent les unités de production. C'est **une richesse pour l'économie et la société** ; mais le **gain environnemental** est également très fort.

Il est essentiel dans les années à venir de pouvoir alimenter le marché de la construction avec des ciments produits par des installations à très faibles émissions carbone. **Rhône Décarbonation va contribuer à décarboner le secteur du BTP**, à un moment où les villes et les territoires vont devoir engager d'importants travaux pour s'adapter au changement climatique.

Un projet structurant pour l'aménagement du territoire et le développement industriel de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône

Auvergne-Rhône-Alpes est la **première région industrielle de France** et fait partie des cinq régions les plus prospères de l'Union européenne. Plus que d'autres, pour garantir son avenir, elle doit réussir la décarbonation de l'économie tout en maintenant la compétitivité de son industrie.

Rhône Décarbonation est un élément de réponse à cette problématique. C'est un **projet structurant en termes d'aménagement du territoire et de stratégie industrielle**.

Depuis plusieurs années, l'ensemble des acteurs, publics et privés, notamment au sein du Conseil de Coordination Interportuaire et Logistique Méditerranée Rhône Saône (MeRS), travaillent ensemble au développement de l'**axe MeRS**.

Le rôle structurant de celui-ci est appelé à s'affirmer dans les années à venir, **comme grand axe intermodal pour le transport et la logistique** - connectant en particulier le Grand port maritime de Marseille aux grandes zones économiques d'Auvergne-Rhône-Alpes - mais aussi comme **espace majeur d'accueil des activités industrielles permettant la réindustrialisation du pays**.

Le projet Rhône Décarbonation s'inscrit complètement dans cette ambition.

Il participera au développement d'un véritable **écosystème industriel** sur l'ensemble de l'axe MeRS.

Le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes et le monde économique relèvent en effet que - tel qu'il est conçu - le projet Rhône Décarbonation ne répond pas aux besoins d'une seule société. Il permettra à terme l'usage mutualisé d'une infrastructure par diverses entreprises ; soit pour alimenter des secteurs économiques qui utilisent le carbone comme matière première (notamment pour la production de e-fuels), soit pour développer une filière fiable de stockage géologique permanent du carbone.